

Le Sgen-CFDT demande à Jean-Michel Blanquer d'ouvrir des négociations...

2 minutes

"Dans le respect de l'[ordonnance du 17 février 2021](#)" sur la négociation collective dans la fonction publique, et selon l'[accord-cadre sur le télétravail dans la Fonction publique du 13 juillet 2021](#), le Sgen-CFDT demande à Jean-Michel Blanquer, dans une lettre au [MENJS](#) le 26 octobre 2021, "d'ouvrir une négociation pour la déclinaison locale de cet accord". Celui-ci prévoit "que les employeurs doivent s'engager à ouvrir des négociations" avant le 31 décembre 2021. Le Sgen estime que si, dans des académies, "des circulaires permettent à des agents de télétravailler dans les services déconcentrés", en revanche, "certaines de ces circulaires ne sont pas conformes à l'accord-cadre et devront être revues". Le syndicat souhaite aussi que le sujet du télétravail soit abordé pour les agents administratifs en [EPL](#) et les enseignants, en particulier "la question de l'indemnité forfaitaire".

Dépêche n° 661241



1 min de lecture